



Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 084-268400736-20250409-DCA2025_012-DE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
CCAS DE MORMOIRON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 09/04/2025

Délibération n° 2025_012

Date de convocation : 04/04/2025

Membres en exercice : 13

Votants : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 11.04.25

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le NEUF AVRIL à 19 Heures, le
Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
GAILHAC Elsa, CARTOUX Marie-Paule, CHAVADA Patrick, ROSA Gil,
ROUX Jean-Paul, GUYOTOT Mireille, MARTIN Lionel, LEDEZ Benoit,
KRISTIANSEN Lene

Absent excusé : Audrey PENE

Secrétaire : KRISTIANSEN Lene




**Administration Générale / Approbation du Procès-Verbal de la séance du
21/03/2025**

Monsieur le président soumet le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 MARS
2025 qui a été transmis avec la convocation à cette séance.

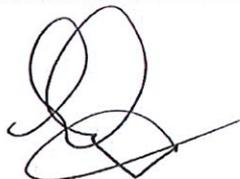
CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil
d'Administration, dans les délais réglementaires.

Le conseil d'administration ayant oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21 mars 2025

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

La secrétaire : KRISTIANSEN Lene



Le Président

Bernard LE DILY